

Fondation Mustela
abritée par la Fondation de France

TEMPS FORTS 2022-2023

Dossier de Presse





Sommaire

- Editorial
- Un engagement de 40 ans auprès des familles et des professionnels
- Le soutien à la recherche pour l'enfance
- Deux Prix de Recherche-Action
- Bourses de Recherche en Maïeutique : 10 ans déjà !



40 ans au service de l'enfance et de la parentalité

« Depuis 1982, la Fondation Mustela accompagne les professionnels de santé dans leurs travaux et recherches autour du développement de l'enfant et la parentalité. Alors que je prends cette année les rênes de notre belle fondation, je profite de la remise des Prix et Bourses, notre temps fort annuel, pour célébrer ces 40 années de travail commun.

La Fondation Mustela, abritée par la Fondation de France, ce sont aujourd'hui 40 ans d'accompagnement de l'enfance et de la parentalité, principalement à travers notre soutien à la recherche, mais également par nos actions de terrain et de sensibilisation des publics.

Psychologie, sociologie, psychiatrie, pédiatrie, histoire, maïeutique... en 40 ans ce sont plus de 220 projets qui ont été financés, sur des enjeux de société toujours ancrés dans leur temps. Qu'il s'agisse des populations en situation de vulnérabilité, telles que les mères

adolescentes ou migrantes (parmi tant d'autres scénarios) ; ou de questions plus structurelles, telles que le rôle de chaque parent, ou l'importance de penser toutes les formes de parentalité ; ces problématiques sont abordées dans les recherches que nous soutenons.

Je suis aujourd'hui fière que la fondation contribue, à son échelle, au maintien du niveau de la recherche française dont les besoins sont croissants et parfois hélas pas suffisamment soutenus.

Je profite enfin de ce temps fort pour remercier l'ensemble de nos lauréat.es, membres de nos comités scientifiques, associations partenaires sur le terrain, qui contribuent chaque jour à la qualité des projets que nous soutenons. »



Emmanuelle DUMAS
Directrice Mécénat



01

Un engagement de 40 ans auprès des familles et des professionnels



Introduction

- « *Encourager les travaux de recherche ou les projets sur le développement de l'enfant et la parentalité, partout dans le monde* » : telle est la vocation de la Fondation Mustela depuis sa création, en 1982... il y a quarante ans désormais !
- Abritée par la Fondation de France, la Fondation Mustela soutient tout d'abord la recherche par l'octroi de Bourses Universitaires à des étudiants ou chercheurs confirmés. Durant ces quatre décennies, elle a ainsi financé plus de 220 projets dans les domaines de la psychologie, la sociologie, la psychiatrie, la pédiatrie, l'histoire et, depuis 2012, la maïeutique. Et ce, non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays européens.

La Fondation Mustela en 2022, c'est :

- 3 Bourses de Recherche pour l'enfance pour une valeur cumulée de **13 600 euros**
- 3 Bourses de Recherche en Maïeutique pour une valeur totale de **15 000 euros**
- 2 Prix de Recherche-Action avec une dotation globale de **15 000 euros**
- Des bourses en Europe (Belgique, Espagne et Turquie) pour un montant total de **17 000 euros**





Des comités d'experts

- Les comités Recherche pour l'enfance et Maïeutique réunissent des professionnels de la petite enfance exerçant une activité hospitalière ou libérale. Rouages essentiels de la Fondation Mustela, ces comités désignent les lauréats des Bourses de Recherche pour l'enfance et des Bourses de Recherche en Maïeutique.
- Ils sont composés de pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, psychanalystes, puéricultrices, sages-femmes et de représentants des sciences sociales.
- La liste complète de leurs membres, ainsi qu'une brève biographie de chacun d'eux, sont disponibles sur le site Internet de la Fondation Mustela.



+220 projets de recherche soutenus à ce jour

- Le soutien à la recherche pour l'enfance est l'activité historique de la Fondation Mustela. Avec le temps, ce soutien s'est diversifié pour embrasser davantage de disciplines et bénéficier à d'autres professionnels, au-delà des premiers interlocuteurs qu'étaient les pédiatres, psychologues et chercheurs en sciences sociales.
- Créée en 2012, il y a dix ans, la Bourse de Recherche en Maïeutique – destinée à encourager les projets portés par les sages-femmes – constitue, à cet égard, un véritable succès.
- De 2018 à 2022, la Bourse Éveil des sens a quant à elle permis de financer également des recherches en psychomotricité, orthophonie et kinésithérapie. Elle sera élargie en 2023 en « Bourse vulnérabilités précoces ».
- En 2022, une dotation exceptionnelle de 10 000 euros dans le cadre de l'anniversaire a permis de remettre cette année 3 Bourses de Recherche en Maïeutique et 2 Prix de Recherche-Action.



La protection de l'enfance en danger

- Signe des temps, peut-être, dans la période post-crise sanitaire, une thématique se détache des travaux récompensés cette année : la protection de l'enfance en danger dès les premiers jours de vie.
- Comment créer la meilleure « alliance » parents-professionnels autour d'un bébé placé d'urgence ?
- Comment accompagner au mieux les familles confrontées à la naissance d'un enfant prématuré, et celles dont la mère souffre de troubles psychopathologiques ?
- Comment faire en sorte que tous les enfants, y compris ceux des milieux défavorisés, jouissent d'un accès équitable aux crèches collectives et plus tard, d'un traitement égalitaire en maternelle ?
- Les lauréats explorent les réponses possibles, dans des registres variés : psychologique, clinique, socio-culturel, institutionnel...

02

Le soutien à la recherche pour l'enfance



Alliances autour du bébé en placement d'urgence (dotation : 3 600 euros)



- Laura Robert a reçu une Bourse de Recherche pour l'enfance, pour sa thèse en psychologie clinique consacrée à « *l'évolution des alliances autour du bébé lors d'un placement en urgence (EVALLIBB)* », menée à l'université de Franche-Comté.
- Née de discussions avec les professionnels du placement d'urgence de deux établissements, cette recherche doit permettre de mieux cerner les spécificités d'une décision de placement dans le cas d'un bébé. En effet, suite à cette situation d'urgence, il doit être statué sur une solution pérenne : un retour en famille ou un placement à plus long terme, collectif ou en famille d'accueil. Les professionnels doivent donc être à même d'évaluer la réalité familiale, les compétences des parents et les besoins du bébé. En outre, ils doivent collaborer avec les familles dans l'intérêt de l'enfant. Or très peu d'études s'intéressent au placement des bébés.
- Les résultats de cette thèse seront partagés avec les professionnels et les familles concernés et au-delà, avec la communauté scientifique lors de présentations écrites et orales.



Réduire les inégalités d'accès aux crèches (dotation : 6 000 euros)



- Sociologue, Laudine Carbuccia consacre sa thèse (Sciences Po Paris/ENS) aux « *déterminants structurels et cognitifs des inégalités d'accès aux crèches en fonction du niveau socio-économique et de l'origine migratoire* ». En jeu : une meilleure compréhension des difficultés d'accès aux crèches des enfants de familles immigrées ainsi que leurs implications pour l'emploi des mères. Ainsi, pour 80 % des familles sous le seuil de pauvreté, les enfants ne sont pas gardés en crèche.
- Laudine Carbuccia s'intéresse au volet « demande » du problème : préférences des familles, informations disponibles, contraintes administratives. Des paramètres mal connus au niveau mondial et très peu étudiés en France, qui pourraient pourtant expliquer que malgré des efforts du côté de « l'offre » – avec la multiplication des places en crèche et l'octroi de subventions – l'accès à ce mode de garde reste marqué par de fortes inégalités socio-économiques. Ainsi, Laudine Carbuccia a pu constater que les parents de milieux défavorisés surestiment souvent le coût de la crèche, renonçant ainsi à y avoir recours.
- Son projet vise aussi à tester un dispositif expérimental simple, peu coûteux, pour encourager le recours à la crèche à Paris et dans le Val-de-Marne. Recrutés dans les salles d'attente des maternités et les PMI partenaires, quelque 2000 parents seront contactés par téléphone, dans leur langue, fin 2022 puis début 2024. Un tiers d'entre eux recevront des informations standardisées, un deuxième tiers bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, le dernier tiers servant de groupe contrôle. Les résultats nourriront ensuite la conception d'un possible dispositif national.



Triades père-mère-enfant en période périnatale (dotation : 4 000 euros)



- La psychologue Jessica Letot a été récompensée pour son projet de doctorat intitulé : « *Conjugalité et communication triadique durant la période périnatale* » à l'université de Paris Cité. Comment évoluent les relations triadiques mère-père-enfant avant et après la naissance ? Quelles relations entretiennent-elles avec la conjugalité et la coparentalité ? Si ces trois termes sont liés, ils ont rarement été étudiés dans leurs rapports les uns aux autres. C'est cette lacune que la jeune lauréate cherche à combler grâce à une vaste étude en deux volets, menée en partenariat avec le pôle mère-enfant de l'hôpital Jacques Monod et l'unité Panda du service de pédopsychiatrie, au Havre (76), ainsi que le service de néonatalogie du l'hôpital Louis Mourier, à Colombes (92).
- Dans l'échantillon de 90 triades père-mère-bébé qui nourrira sa recherche, Jessica Letot souhaite inclure des mères présentant un trouble psychopathologique ainsi que des familles confrontées à une naissance prématurée de l'enfant. Le recueil des données et les entretiens auront lieu en suites de couches, à un mois post-partum et trois mois post-partum.
- Jessica Letot souhaite ainsi décrire les relations père-mère et leur lien avec le risque de dépression prénatale ; ainsi que la communication triadique à la naissance et après, y compris dans une situation de psychopathologie parentale ou de naissance prématurée. Objectif : repérer au plus tôt d'éventuelles difficultés et ainsi favoriser un meilleur accompagnement des parents.



03

Deux Prix de Recherche-Action



Une prise en charge « précocissime » des bébés prématurés (dotation : 8 000 euros)

- Coordinatrice d'une équipe de douze professionnels – pédopsychiatres, psychologues, psychomotricienne, ostéopathe... – la psychologue Annik Beaulieu s'est vu décerner le Prix de Recherche-Action pour son postdoc intitulé : « *Accueil des bébés nés prématurément et/ou à risque de trouble du neurodéveloppement : influence d'une prise en charge précocissime sur la qualité des mouvements généraux et la trajectoire développementale et relationnelle de ces bébés* ».
- Ce projet vise à expérimenter une intervention thérapeutique « précocissime » auprès de quelque 75 enfants nés prématurément ou ayant subi des dommages cérébraux, donc à risque de séquelles neurologiques. Il accompagnera un volet de détection précoce des troubles du neurodéveloppement chez les bébés (jusque l'âge de 12 mois) actuellement mis en œuvre par l'unité mobile de psychiatrie périnatale, commune aux hôpitaux Pitié-Salpêtrière, Tenon et Armand Trousseau.
- Forte de 25 ans de pratique clinique comme kiné, ostéopathe et plus récemment psychologue, Annik Beaulieu testera, avec l'équipe dédiée, un protocole en deux volets. D'une part, une série d'exercices quotidiens simples effectués par les parents avec leurs enfants nouveau-nés jusque l'âge de deux mois, à domicile, à raison de 10 minutes trois fois par jour, accompagnés d'une comptine. D'autre part, une guidance parentale hebdomadaire, en présentiel ou par vidéoconférence, pour « *remettre en route le lien précoce avec le bébé et permettre au parent d'être au centre de la prise en charge* ». Les capacités parentales à interagir avec le bébé sont en effet souvent mises à mal en cas de naissance prématurée, ce d'autant plus que les mouvements du bébé sont peu variés ou grossiers (absence de mouvements dits *fidgety*).
- Cette étude doit ainsi aider les parents et le corps médical à identifier les modes d'interaction, de sollicitations et de portage adaptés aux difficultés motrices de bébés à risque. Elle doit aussi déterminer la valeur préventive d'une intervention précoce sur leur développement moteur et relationnel. Ce faisant, elle permettra de mieux comprendre l'influence des interactions précoces sur l'expression des mouvements généraux du bébé.
- Une étude menée en 2020 auprès de quatre nourrissons prématurés, à fort risque de séquelles neurologiques, semble avoir prouvé l'efficacité d'exercices parent-bébé dès les premières semaines de vie : aucun des quatre enfants ainsi suivis ne présentait de trouble neurodéveloppemental une fois parvenu à l'âge préscolaire. Un résultat encourageant, que la recherche-action coordonnée par Annik Beaulieu doit permettre de confirmer et d'élargir.



Réduire les inégalités de langage en fin de maternelle (dotation : 7 000 euros)



- Enseignant-chercheur en psychologie sociale à l'université de Poitiers, Sébastien Goudeau a été récompensé pour son sujet de recherche intitulé : « *Évaluation d'une intervention visant à réduire les inégalités de langage liées à l'origine sociale chez les jeunes enfants* ». Un projet né d'un constat inquiétant, encore aggravé par la crise sanitaire : « *Alors que l'école maternelle est censée réduire les inégalités langagières entre élèves, celles-ci restent en réalité très présentes à la fin de l'école maternelle* ».
- Mis en œuvre en accord avec le rectorat de Nouvelle-Aquitaine dans 40 classes de l'académie de Poitiers, ce projet repose sur les résultats récoltés précédemment lors d'observations vidéo de moments de regroupements oral dans plusieurs classes de maternelle. Avec le résultat suivant : les enfants de statut socio-économique faible contribuent aux échanges en moyenne 50 à 75 % de moins que leurs pairs, car ils sont à la fois moins susceptibles d'être interrogés et moins susceptibles de prendre spontanément la parole. Cela pourrait contribuer à expliquer les inégalités langagières constatées en début de CP et par la suite, les inégalités de parcours scolaires.
- La recherche-action conçue par Sébastien Goudeau et son équipe vise à former les enseignants à cet enjeu, afin que tous les élèves jouissent « *d'une chance égale de contribuer aux échanges oraux dans la classe* ». Elle s'étalera sur plusieurs mois, puisque les élèves concernés seront suivis durant la grande section de maternelle et jusqu'à leur entrée en CP. Le projet prévoit un suivi continu par l'intermédiaire de tablettes et d'une application dédiée, des observations vidéo des regroupements *in situ* et l'utilisation d'un logiciel d'analyse du comportement. Un volet « *d'évaluation de l'acceptabilité de l'intervention* » est aussi prévu, essentiel pour généraliser le dispositif ultérieurement.





04

**Bourses de Recherche en Maïeutique :
10 ans déjà !**



Introduction

- En France, trois Bourses de Recherche en Maïeutique ont été décernées pour une valeur totale de 15 000 euros.
- C'est la dixième année que la Fondation Mustela attribue ces prix !
- Signe des temps : deux ans après la publication, en septembre 2020, du rapport de la « Commission des 1000 premiers jours » présidée par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, deux projets primés visent à améliorer la prise en compte du consentement maternel durant l'accouchement et la qualité des relations parturientes-soignants.



Des prix européens

Sur le modèle des Bourses de Maïeutique en France, la Fondation Mustela attribue des prix dans plusieurs autres pays européens. En Espagne, en Turquie et en Belgique, des lauréats seront primés d'ici la fin de l'année.

Pour une éthique du consentement à l'hôpital (dotation : 5 000 euros)



- Sage-femme clinicienne au CHU d'Angers, Lucile Abiola réalise une thèse en épistémologie, « *MaternETHIC. Entre obligations légales, demandes sociétales et gestion du risque biomédical : quelle éthique du consentement et de l'information pour l'accouchement en milieu hospitalier ?* »
- Une violence obstétricale peut être définie comme tout « *acte médical, posture, intervention, non approprié ou non consenti* », selon les termes de l'Académie de Médecine (2018). Il peut donc s'agir d'un acte médicalement justifié mais sans information préalable ou consentement de la mère, dans un contexte, qui plus est, « *de demande sociétale de démedicalisation de l'accouchement* », souligne Lucile Abiola. Ce type de violence génère des insatisfactions chez les femmes, voire des séquelles psychologiques pouvant aller jusqu'à l'ESPT (état de stress posttraumatique) ou l'altération de l'attachement maternel. Or, durant l'accouchement, des décisions doivent parfois être adoptées en urgence pour la santé de la mère et l'enfant : rupture artificielle des membranes, épisiotomie, application des instruments... Cela complique naturellement le recueil du consentement.
- Pour dresser un tableau clair de la situation, Lucile Abiola conjugue deux volets. Volet quantitatif, tout d'abord : il s'agit d'estimer la prévalence de l'ESPT à un mois de l'accouchement, ainsi que les facteurs de risque associés (manque d'information, absence de consentement, non prise en compte du projet de naissance...). Et la chercheuse de souligner : « *Le manque d'implication des femmes lors des décisions les concernant pendant le processus de la naissance semble au cœur du problème* ». Volet qualitatif, ensuite : par des observations et entretiens, Lucile Abiola s'attachera à décrire « *l'éthique du consentement des professionnels* » et « *la place laissée aux femmes dans le processus décisionnel* ». Ce, afin d'améliorer les conditions de déroulement des accouchements et de dépasser le dualisme soignants-soignés.



Prévenir la dépression post-partum dès l'accouchement (dotation : 5 000 euros)

- Sage-femme au Centre hospitalier Erdre et Loire Ancenis (44) et ingénieure d'étude à l'Inserm, Marianne Jacques consacre sa thèse en épidémiologie aux liens entre « *soins inappropriés lors de l'accouchement et risque de dépression du post-partum* », au CRESS (Centre de recherche en épidémiologie et statistiques).
- La dépression du postpartum (DPP) constitue une problématique de santé publique bien identifiée et largement traitée dans le cadre de la « Commission des 1000 premiers jours ». Elle a d'ailleurs entraîné l'institution, en France, d'un entretien postnatal obligatoire depuis l'été 2022. En outre, la problématique des violences obstétricales et soins inappropriés durant l'accouchement – comme des interventions médicales sans consentement de la femme – a fait l'objet d'un rapport au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes – et de recommandations récentes de l'OMS. Mais les connaissances actuelles sur ces deux problématiques – et les liens qu'elles entretiennent – demeurent insuffisantes. Or elles sont centrales dans la pratique quotidienne des sages-femmes et la vie des familles.
- La recherche de Marianne Jacques s'appuiera sur les données de l'Enquête nationale périnatale (ENP) réalisée en 2021. Pour la première fois, la jeune femme pourra ainsi étudier les prévalences des soins inappropriés lors de l'accouchement et de la DPP deux mois après. Elle pourra ainsi rechercher les mécanismes unissant ces deux phénomènes. Enfin, elle souhaite identifier des pistes d'amélioration des soins proposés aux femmes dans les maternités françaises, à la fois en termes institutionnels et de prise en charge.



Prévenir l'obésité infantile dans les 1 000 premiers jours (dotation : 5 000 euros)



- Sage-femme de formation et chercheuse postdoctorale à l'Inserm, Marion Lecorguillé s'intéresse aux « *stratégies de prévention de l'obésité infantile : impact des facteurs liés au mode de vie familial dans les 1 000 premiers jours de vie* », un projet également conduit au CRESS (Centre de recherche en épidémiologie et statistiques). En France, l'obésité concerne au moins 12 % des enfants de 5-6 ans (données de 2013). L'objectif de la jeune femme est donc d'identifier des facteurs d'obésité infantile liés au mode de vie familial – pas seulement maternel – et en particulier « *des facteurs modifiables du comportement et des leviers d'action* » afin d'ébaucher des pistes de prévention.
- Les « 1000 premiers jours » constituent un moment propice pour prévenir l'obésité et promouvoir, à plus long terme, la santé de l'enfant. Plusieurs facteurs individuels de risque ont déjà été identifiés : statut pondéral des parents, tabagisme maternel durant la grossesse, gain de poids rapide la première année de vie. Mais peu d'études ont adopté une approche globale, considérant le mode de vie familial : alimentation, activité physique ou sédentarité, IMC (indice de masse corporelle) des deux parents, tabagisme...
- Pour identifier des facteurs comportementaux pertinents et déterminer des « profils » de familles à risque, Marion Lecorguillé analysera les deux cohortes françaises EDEN (déterminants pré- et postnatals précoces du développement et de la santé de l'enfant) et Elfe (suivi sanitaire, social et environnemental de l'enfant).





Presse & Réseaux Sociaux


Agence Confluence

• Aurélien Flaugnatti

aurelien.flaugnatti@comfluence.fr

01 40 07 02 05

Pour rester à l'affût de nos actualités, nos interviews lauréats, notre podcast **Accouche** et bien d'autres contenus

• Suivez-nous sur LinkedIn 

• RDV sur notre site : <https://www.fondationmustela.com/>

